

Le mot de la présidente du 2 juin 2010

Dernière mise à jour : 15-11-2010

- Chers sociétaires et abonnés,
- J'espère que vous avez tous reçu votre bulletin 2009, n° 131.
- Vous nous excuserez d'avoir fait une erreur dans la page 3 et la fiche cotisation et pouvoir de la page 5 détachable.
- L'assemblée générale est bien fixée, selon les statuts au samedi 11 décembre 2010. Voir la page de couverture au recto.
- A ce propos nous avons eu la désagréable surprise d'avoir un redressement de 775 euros de la part de la POSTE car nous avons précipitamment mis cette annonce d'assemblée générale tenant lieu de convocation dans le bulletin.
- Nous allons donc réfléchir à la manière de vous convoquer à l'assemblée générale sans avoir à vous envoyer un courrier personnel.
- En théorie, nous annonçons cette Assemblée générale, dans les journaux locaux, à savoir "La Montagne" et la "Vie corrézienne"
- Bien entendu, si vous nous communiquez votre mail nous pourrions vous convoquer personnellement et vous mettre également au courant des activités.
- Nous mettrons aussi l'annonce de cette assemblée générale dans notre site.
- Vous savez que notre fichier d'adresses, aussi bien postales que mails, est confidentielle et que nous n'avons pas le droit de la communiquer.

- Alors, merci d'avance de nous aider à gérer en "bon père de famille" les ressources de notre société.